

From: [CFTC ESF](#)
Subject: DiXiT # XVI | 7 sujets essentiels
Date: vendredi 19 janvier 2018 14:08:29
Attachments: [image001.png](#)
[image011.png](#)
[image014.png](#)



SPÉCIALEMENT POUR LES ABONNÉS AUX COMMUNICATIONS DE LA CFTC DXC ESF !

NUMERO XVI

Tout d'abord, nos meilleurs vœux pour cette année 2018. Nous souhaitons à toutes et à tous que cette année voit la fin de l'état d'urgence que nous vivons depuis la scission d'avec HPE. Dans tous les cas nous restons mobilisés et remontés pour mettre toute l'énergie nécessaire afin que cela devienne réalité.

INTERESSEMENT A LA VENTE DES EQUIPES BUILD

Lors de la réunion CE du 4 Janvier, une présentation a été faite par Richard WILKINSON sur l'intéressement à la vente des équipes « BUILD S&CF » sur l'année fiscale 18, qui concerne une vingtaine de salariés chez ES.

Dans ce modèle SICP (Sales Incentive Compensation Plan) présenté, les éléments importants à retenir sont les suivants :

- Le salaire de base est inchangé et n'est pas impacté par ce plan. Ce bonus sera donc en supplément du salaire de base (On top Bonus)
- C'est un plan commun pour l'ensemble des rôles/fonctions éligibles (legacy CSC et legacy ES)
- Le plan défini est valide du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 pour l'exercice 2018
- Les composantes entrant dans le calcul du bonus sont définies dans le tableau ci-après :

	Chiffre d'affaires total (valeur totale du contrat)	Chiffre d'affaires annuel (12 premiers mois)	Marge opérationnelle	Satisfaction Client
Pondération	50%	20%	20%	10%
Seuil	50%	85%	93%	100%
Paiement	Trimestriel	Trimestriel	Annuel	Annuel

Prochaines étapes :

- Le plan sera formellement présenté et expliqué aux salariés concernés.
- Suite à l'acceptation du collaborateur des lettres de vente, les premiers paiements possibles se feront sur Q4 (Février/Mars) pour couvrir les réalisations de Q1 à Q3

A noter : concernant l'année fiscale en cours et attendu que le programme vient d'être validé et mis en place, Richard WILKINSON a précisé que le paiement pour l'année fiscale 18 sera fait conformément à ce nouveau système, avec toutefois un plancher garanti de 10% représentant la moyenne des bonus constatés les 3 dernières années sur le périmètre BUILD.

N'hésitez pas à contacter nos spécialistes ! Philippe Ménoret, Pierre Favret, Jean-Louis Turlier

CHSCT : DRAME DE NANTERRE, LA FIN DES ENQUETES

Pour rappel, l'enquête du CHSCT a pour objet d'analyser les accidents du travail, les maladies professionnelles ou à caractère professionnel, en vue de les prévenir.



Suite au suicide de Damien le 3 mai 2017, un CHSCT extraordinaire a été déclenché le 10 mai 2017.

Lors de cette réunion, le CHSCT a décidé de procéder à une enquête paritaire (Elus & Direction) avec le concours de quelques salariés et a également mandaté le cabinet Actysens pour une expertise. Cette enquête paritaire a été clôturée le 20 octobre 2017, date à laquelle le CHSCT a remis les éléments de son enquête à Actysens. Ces éléments définissant les axes de l'expertise.

La CFTC s'associe au CHSCT d'IDF pour remercier tous les salariés qui se sont mobilisés pour cette enquête et qui de fait, ont largement contribué à la qualité du rapport remis par Actysens le 10 janvier 2018.

A la demande des membres du CHSCT, il y aura une restitution orale et écrite de ce rapport aux salariés qui en ressentent le besoin.

Toutes ces enquêtes et ce rapport ne doivent pas rester lettre morte. La Direction doit s'approprier les préconisations faites et mettre en place, avec l'accompagnement du CHSCT, les mesures permettant, sinon de supprimer, du moins de réduire significativement le risque qu'un drame analogue ne se reproduise dans notre société ESF.

Nous vous tiendrons au courant des suites données aux restitutions une fois les modalités établies.

CARTE CANTINE – TICKET RESTAURANT

S'il vous reste un solde du millésime 2017, il est valable jusqu'au 28 février.

A partir du 1er mars et jusqu'au **15 mars date limite**, il faudra reporter votre solde 2017 en 2018 directement sur votre site www.myedenred.fr. Une case sera à cocher et le montant, qui peut représenter jusqu'à des centaines d'euros, basculera sur le nouveau millésime.

Le report ou le don gagnant de votre solde 2017 carte électronique ticket restaurant :

-

MES CARTES

Carte Ticket Restaurant *
N° 9800573257

- Ma carte >
- Mes débits / Mes chargements >
- Où utiliser ma carte ? >
- Suggérer un restaurant >
- Mettre en opposition ma carte >
- Récupérer mon code confidentiel >

Carte Ticket Restaurant *
N° 9800332550

LE CLUB
Votre programme d'avantages exclusif.

- Mes offres restaurants >
- Mes réductions et bons plans >

TRANSFERER MON SOLDE 2017

QUE VA DEVENIR MON SOLDE 2017 EN 2018 ?

Votre solde 2017 est valable **Jusqu'au 28 février 18.**
A partir du 1^{er} mars 2018, vous pourrez le transférer sur votre solde 2018 depuis cette page.

A cette occasion, vous pourrez également effectuer un don à la **Croix Rouge française.**

01/01 au 28/02

Double solde

Vos débits sont prélevés sur le solde 2017 en priorité. Vos crédits sont chargés sur le solde 2018.

Du 01/03 au 15/03

Transfert

Transférez votre solde 2017 restant vers votre solde 2018, et profitez-en pour effectuer un don à la Croix Rouge française.

A partir du 01/04

Solde unique

Votre nouveau solde est valable jusqu'au 28 février février 2019.

Peut-être encore mieux (astuce CFTC) : faites un don à la croix rouge qui offrira des repas à ceux qui en ont besoin : <https://soutenir.croix-rouge.fr/don-ticket-restaurant/>

Si vous êtes imposable, cela vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% du montant de votre don dans la limite de 530€, et au-delà, d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un don de 100 € ne vous coûte que 25€.

Si vous n'avez pas de compte MyEdenred.fr, il est encore temps de le créer : www.myedenred.fr.

AT&T : BIENTÔT DU NOUVEAU ?

Il semble que les choses frémissent... La RH a rendez-vous avec la direction d'AT&T France la semaine prochaine.

La suite au prochain numéro...

N'hésitez pas à contacter nos spécialistes : Philippe Rostagni, Jean-Louis Turlier

CHANGEMENTS D'OUTILS



Concur Expense

- Selon la direction tous les points ont été solutionnés.

- Bug technique AMEX
- Problèmes des transactions perdues du 5/6/7 décembre 2017
- Barème des indemnités kilométriques mis à jour

Attention : Assurez-vous d'avoir un RTA valide pour toute demande au-dessus de 180 euros. Sans RTA pas de remboursement !

N'hésitez pas à remonter tout problème que vous pourriez rencontrer à vos représentants locaux.

MS Project, Acrobat et Visio

Certains d'entre vous ont reçu un message leur demandant de solliciter l'autorisation du manager pour l'utilisation d'ACROBAT, VISIO, MS Project. La direction France ne semblait pas au courant.

Nos adhérents nous ont cependant reporté que cela était en cours de résolution, et se gèrerait organisation par organisation. Soyez vigilant et demandez à votre management la démarche à suivre pour votre organisation.

-

COMPLEMENTAIRE ET SUR-COMPLÉMENTAIRE SANTE

La direction nous a confirmé que le problème MERCER de décembre a été résolu. A ce jour plus de 89% d'adhésion à la sur-complémentaire !

Normalement tous devraient avoir reçu un message confirmant leur niveau de couverture Frais de Santé.

Certains salariés nous ont signalé que Mercer n'avait pas pris en compte leur souscription. Si vous êtes concernés, contactez Mercer de toute urgence pour faire régulariser votre situation.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous avez des interrogations. Nos spécialistes à votre écoute : Caroline Dumont, Pierre Favret

NEWS DU CE

Suite à notre scission d'avec les entités HPEF et HPE CCF, le CE ESF a signé une convention avec les deux CE : CE HPEF et CE HPCCF, pour bénéficier des activités sociales et culturelles (ASC) jusqu'au 31/08/2018 (voir ci-dessous les changements).

Après cette date, ce sera le CE ESF qui assurera les ASC : toute l'équipe y travaille d'arrache-pied !

Les changements d'ici au 31/08/2018 :

CE HPEF :

- Pas de voyages (sauf Karelis) ni de prêts sociaux

- L'accès à Prof Express, Tout Apprendre et Pro CE est garanti pour toute l'année calendaire 2018,
- La sélection des résidences été/automne qui aura lieu en mars, sera honorée,
- Les Chèques Vacances 2018 ne seront pas proratisés et livrés pour leur valeur faciale annuelle de 400 Euros,
- Les portes monnaies 2018 seront proratisés sur 8 mois à l'ouverture du nouveau système informatique en février
- Les CESU : vous pourrez les commander jusque fin août (donc pour septembre 2018 aussi)

CE HPE CCF :

- Les CESU et les prêts sociaux ne sont pas pris en compte par le CE HPE CCF.

NEWS DE FAST & FURIOUS

Notre « Fast and Furious » présente ses vœux, annonce un changement de cap et une réorganisation ! En substance notre CEO indique « *que l'intégration, le travail sur la proposition de valeur et l'image DXC sont bien implantés, que notre stratégie « DIGITAL » est la bonne, que les organisations SELL, BUILD et GENERAL & ADMIN sont en place et fonctionnent mais qu'il reste du travail à faire dans le DELIVER* »

Sa Stratégie :

« *On doit être plus agile, travailler beaucoup plus avec les partenaires, faire venir de nouveaux talents et embaucher de nouvelles compétences.* »

Ce qui se traduit par :

- « *BUILD travailler plus avec les partenaires* »
- « *SELL intensifier les efforts sur la transformation digital, les nouveaux contrats tout en protégeant les contrats existants, car ce qui est clé ce sont les clients existants sur notre business existant* ».
 - ➔ Il aura donc fallu 1 an pour qu'il découvre ce basique, navrant !!! Après avoir perdu EDF, ADECCO ...
- « *DELIVER accélérer l'automatisation à tous niveaux pour aligner les coûts sur les revenus* »
 - ➔ Donc réduire les coûts ...

Il indique enfin que le Board et lui sont « *convaincus d'avoir la bonne stratégie pour gagner et retrouver la croissance : **to win and to begin to grow our business again*** »

➔ C'est malheureusement la reconnaissance de la décroissance forte des revenus de la compagnie.

Mais aussi des réorganisations :

« *L'Operating Model n'est pas au niveau attendu et il faut gagner en vitesse et agilité* » :

- Suppression d'un niveau de management pour les Régions et Industries qui reportent désormais directement au CEO.
- Par exemple avec le départ Mike Nefkens, Pierre Bruno reporte désormais en direct à Mike Lawrie.
- Ce faisant on constate que désormais les dirigeants de la compagnie (Level 1 et Level 2) sont majoritairement ou exclusivement des « legacy CSC ».
- Suite à cette suppression de niveau plusieurs Leaders seront redéployés pour améliorer notre Delivery. Retour au Charbon ?

Et pour conclure, notre Fast & Furious précise qu'il faut bien avoir en tête que « *le changement est dans l'ADN de DXC et que ce n'est pas fini* ».

➔ Plus que jamais, c'est le moment de prendre votre futur en main !

Et si vous adhérez au premier syndicat de ESF ? Contactez-nous sur cftcesf@hpe.com !

CALENDRIER SOCIAL

Vendredi 26 Janvier :

- Assemblée Générale ESF France.

Mercredi 7 Février :

- CE ESF Extraordinaire

Vendredi 9 Février :

- CHSCT Province – à Lille

Les Réunions DP :

22 Janvier : Grenoble, Fussy - St-Avertin, Mougins

23 Janvier : Lyon Villefontaine, Lille - Nantes

24 Janvier : Nanterre

25 Janvier : Toulouse, Les Ulis, Strasbourg

**TOUS UNIQUES,
TOUS UNIS !**

Equipe **CFTC**
La Voix des Députés

Un syndicat + un réseau social : choisissez la CFTC ESF !



Adhérez maintenant pour être mieux informé et défendu !

Renseignements : cftcesf@hpe.com | **Témoignages :** www.cftcdxc.fr/envie-dadherer

La CFTC est **100%** à votre service !

cftcesf@hpe.com [cftcdxc.fr](http://www.cftcdxc.fr)

<http://www.cftcdxc.fr/correspondants>

S'abonner aux communications pratiques de la CFTC ESF

Accéder à nos dossiers pré-scission ESF : www.cftchpe.fr

Vous informer en temps réel, vous donner la parole et répondre à vos questions : [le Blog](#) !

Interlocuteurs : <http://www.cftcdxc.fr/correspondants>

*Si vous recevez ce message directement, c'est que vous êtes abonnés
aux communications de la CFTC et contents de l'être !*

*Vous avez le droit de transmettre ce document à vos collègues de travail
qui ne reçoivent pas nos messages pour qu'ils s'abonnent et profitent
à leur tour de nos informations pratiques.*

*Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat,
il suffit de le signaler en répondant au dernier message reçu.*